

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31264**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales, Mention Ergonomie

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Administrateur Général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

124 Psychologie, 331 Santé, 220p Spécialités pluritechnologiques des transformations (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Analyse et transformation de l'activité humaine en situation de travail.

Diagnostic ergonomique du travail en situation (réelle).

Conduite participative des transformations dans l'intervention ergonomique.

Réflexion sur la pratique de l'ergonomie et ses évolutions.

Conduite d'une intervention ergonomique.

Conduite d'une recherche en ergonomie.

1. Analyser le travail pour le transformer.
2. Répondre aux demandes des entreprises relatives aux transformations, adaptations ou conceptions des situations de travail et des artefacts articulant des enjeux de santé et de performance.
3. Comprendre et analyser les activités humaines en situation de travail pour réaliser un diagnostic ergonomique.
4. Accompagner toute transformation d'une situation de travail sur la base d'un diagnostic ergonomique mobilisant l'analyse de l'activité des opérateurs en situation de travail.
5. Maîtriser la dimension technique et éthique d'une démarche participative d'intervention ergonomique.
6. Concevoir et conduire une intervention ergonomique de manière stratégique pour conduire les transformations du travail.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier d'ergonome s'exerce au sein de sociétés de services, de cabinets de conseils, en entreprise, ... en relation avec différents services et clients (finances, informatique, production, qualité, ressources humaines, ...).

Il varie selon le secteur (industrie, service, banque, ...), le domaine d'intervention (finances, ressources humaines, management, ...) et la taille (groupe, PME);

Ergonome consultant.e ; ergonome interne ; ergonome en service de santé au travail ; ergonome R&D ; enseignant.e-chercheur.e

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

H1204 : Design industriel

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les quatre premiers blocs sont obligatoires pour obtenir la certification, ainsi que, selon le parcours choisi :

bloc 5 pour le parcours type Intervenir en ergonomie

bloc 6 pour le parcours type Conduire une recherche en ergonomie.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31264 - Réflexion sur la pratique de l'ergonomie et ses évolutions</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Développer des compétences réflexives sur sa pratique.            Développer une capacité à analyser de manière critique les écrits scientifiques notamment en langue étrangère.            Etre en capacité de se tenir informé des évolutions du monde du travail et de la discipline.            Favoriser une mobilité professionnelle à travers de la maîtrise d'une langue étrangère ou d'un langage permettant de communiquer avec des personnes présentant une déficience (langue de signes, Braille,...).</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Rédaction de notes bibliographiques et d'analyses réflexives.            Production d'un écrit réflexif sur l'expérience de l'apprentissage d'une langue étrangère.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31264 - Conduite d'une recherche en ergonomie</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Produire une analyse de la littérature permettant de construire une problématique de recherche.            Mettre en œuvre des méthodes de recueil et d'analyse des données permettant d'éclairer des questions de recherche relative à l'activité humaine au travail ou à l'intervention ergonomique.            Situer les résultats de la recherche par rapport à la littérature nationale et internationale.            Situer sa posture de recherche dans une épistémologie et un cadre théorique particulier.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Soutenance orale sur la base d'un mémoire de recherche à rendre.            Le jury est composé d'un membre de l'équipe d'ergonomie (hors encadrant) et d'un membre extérieur à l'équipe.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31264 - Conduite participative des transformations dans l'intervention ergonomique</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Concevoir une intervention ergonomique en tenant compte du contexte des demandes et des visées d'action (troubles musculosquelettiques (TMS); fiabilité; conception architecturale, organisationnelle et conception de produits de service et de technologie...) pour conduire des changements dans des organisations.            Rédiger une proposition d'intervention ergonomique en mobilisant les concepts de l'action ergonomique.            Mettre en place une démarche de conception participative co-construite dans une diversité de projets (architecturaux; organisationnels; industriels; de formation; de conception de nouvelles technologies ou de nouveaux services).            Mettre en discussion le travail et se projeter dans une future situation de travail en mettant en œuvre des méthodes de transformation (par exemple simulation ergonomique).            Rédiger un cahier des charges ergonomiques en vue d'un transformation d'une situation de travail.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Travail en mode projet sur la base de cas d'interventions réelles.            Soutenance orale ou compte rendu écrit des travaux de groupes réalisés.            Examens sur table de type analyse critique de cas d'intervention.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31264 - Conduite d'une intervention ergonomique</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Dans une situation réelle d'intervention :            -) co-construire et mettre en œuvre une intervention ergonomique en mobilisant les concepts, outils et méthodes de l'ergonomie de l'activité.            -) réaliser une analyse stratégique de la demande;            -) faire une proposition d'intervention ergonomique;            -) mettre en place la conduite stratégique de l'intervention en organisant la participation des différentes partie-prenantes;            -) réaliser un diagnostic ergonomique de la situation;            afin de proposer et mettre en discussion des axes de transformation et d'accompagner ces transformations en mettant en place une démarche de conception participative co-construite et en mobilisant les méthodes de conception du travail futur.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Présentations orales préparées synthétisant l'avancée des interventions (structure de l'intervention mise en place; analyse critique des données du terrain; compréhension des enjeux, objectifs poursuivis; méthodes d'analyse du travail mobilisées; formalisation des données; capacité à démontrer, capacité à mettre en débat les données de l'intervention sur le terrain; méthodes de conception mobilisées; )            recueil et traitement; qualité de la préparation des données lors des ateliers de travaux collectifs; participation active et débative aux séances de suivi collectives et aux ateliers; Rédaction d'un mémoire professionnel et soutenance de ce mémoire.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31264 - Analyse et transformation de l'activité humaine en situation de travail</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Comprendre et analyser les activités humaines en situation de travail dans toutes leurs dimensions (physiques et physiologiques, cognitives, psychiques, organisationnelles) en mobilisant les concepts clé de l'ergonomie.  Analyser une activité humaine individuelle ou collective de travail :  - ) en conduisant une diversité d'entretiens en situation de travail (exploratoires, semi-directifs, situés),  - ) en analysant un raisonnement en situation de travail,  - ) en estimant la charge physique et cognitive de travail,  - ) en observant une activité humaine ou en produisant des observables relatifs à cette activité.  Formaliser ces données pour produire de modèles de l'activité humaine en situation.  Développer une compréhension systémique du travail et de l'activité humaine :  - ) en construisant des données de manière systématique (p.ex. observer une activité de travail; réaliser des entretiens de confrontation...),  - ) en réalisant une analyse stratégique des demandes formulées par l'entreprise/institution,  - ) en analysant des données sociales et de production d'une entreprise/institution,  Transformer et/ou aménager une situation de travail.  Développer une approche globale de prévention.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  Examens écrits basés sur des analyses de cas ou des questions de cours. Travail en mode projet collaboratif sur la base d'études de cas  Travail oral et écrit de communication professionnelle, construit à partir d'études de cas.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 31264 - Diagnostic ergonomique du travail en situation réelle</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Définir/Identifier les objectifs et les étapes d'une intervention ergonomique.            Mobiliser une analyse de travail en la situant dans une intervention ergonomique.            Dans le cadre d'une situation réelle de travail :            -) repérer une demande et l'analyser;            -) réaliser une analyse ergonomique du travail et produire un diagnostic ergonomique en mettant en pratique les méthodes d'analyse du travail, en les combinant ou en les croisant,            -) Intégrer en un ensemble cohérent les informations recueillies en identifiant et analysant :            * les caractéristiques de la population concernée par la demande,            * les principaux déterminants de la situation ;            * le travail réel et les stratégies de régulation mises en place par les personnes en activité de travail;            * les effets négatifs et positifs de l'activité sur la santé et la performance.            Formaliser les résultats obtenus sous la forme d'un diagnostic ergonomique afin d'identifier les axes d'amélioration.            Etendre son champ de compréhension du travail en mobilisant des concepts issus d'autres disciplines et la littérature scientifique pertinente pour traiter une question ou une demande ergonomique.</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            Examens écrits basé sur des analyses de cas ou des questions de cours.            Synthèse écrite du diagnostic ergonomique et soutenance orale            Synthèse écrite et orale de textes scientifiques ou de séminaires.</p>

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Un.e enseignant.e-chercheur.e du Cnam (établissement parisien) Deux représentant.e.s qualifié.e.s de la profession
Après un parcours de formation continue	X	Un.e enseignant.e-chercheur.e du Cnam (établissement parisien) Deux représentant.e.s qualifié.e.s de la profession
En contrat de professionnalisation	X	Un.e enseignant.e-chercheur.e du Cnam (établissement parisien) Deux représentant.e.s qualifié.e.s de la profession
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	L'administrateur général du Cnam ou son représentant 4 enseignant.e.s-chercheur.e.s dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant 2 représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté d'accréditation du 24 août 2016 n° 20161080

Arrêté modificatif du 22 août 2014 (n° d'habilitation 20041781)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Les effectifs de diplômé.e.s sont en augmentation depuis 2012 :

2011-12 : 32 diplômé.e.s

2012-13 : 30 diplômé.e.s

2013-14 : 35 diplômé.e.s

2014-2015 : 37 diplômé.e.s

2015-2016 : 37 diplômé.e.s

2016-2017 : 46 diplômé.e.s

Les débouchés de la mention correspondent à diverses formes de pratiques de l'ergonomie : ergonomes consultant.e.s ; ergonomes internes (grands groupes, collectivités, ministères...), ergonomes dans des services de santé au travail ou des missions Handicap

**Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

CNAM

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Paris, Pays de la Loire, PACA, Occitanie, Normandie

**Historique de la certification :**

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31807

**Certification précédente :** Sciences humaines et sociales, Mention Travail et développement, Spécialité Ergonomie